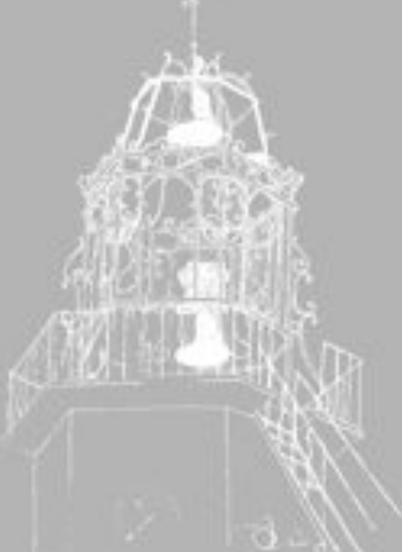


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2012, NUMÉRO 3

DATE DE PARUTION : JUILLET 2012



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE VENTEROL

26110



Le Conseil
Municipal
condamne
unanimement
et avec la
plus grande
fermeté ces
agissements
inadmissibles

OUVERTURE DE LA MAIRIE

ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 à 18H30

MARDI : 10H00 à 17H00

MERCREDI : 9H00 à 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 à 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://VENTEROL.NET)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

POUR LA PREMIÈRE FOIS, j'ai déposé plainte auprès de la gendarmerie de Nyons.

En effet, le portique en bois avec balançoire, situé au terrain St Jean, n'est plus, à l'heure actuelle, qu'un amas inutilisable. Qui a osé ainsi détruire un des jeux pour enfants, et du matériel communal payé par nos impôts ?

Qui a osé dérober les magnifiques épouvantails, création des enfants de l'école, pour les « exposer » en face de la gare, avec des pots de fleurs, propriétés d'un particulier ainsi que deux boîtes aux lettres, maintenant irrécupérables ?

Qui a osé renverser le stand de vente situé en bordure de route ?

J'avais déjà dit clairement, que je ne cautionnais pas les actes de vandalisme, pas plus d'ailleurs que je n'apprue le collage d'affichettes ou autres dégradations.

Chacun de nous peut faire part de son opinion, de défendre ses convictions, mais personne n'a le droit de porter atteinte aux biens, qu'ils soient privés ou publics.

Ce vandalisme démontre uniquement une attitude lâche et puérile.

Comment expliquer aux enfants qu'ils doivent respecter ce qui les entoure, si leurs aînés ont de tels comportements ?

Je rappelle également aux parents, qu'ils sont responsables des actes commis par leurs enfants mineurs, et que je prendrai les mesures nécessaires au vu d'actes de vandalisme.

A L'ISSUE DE LA DERNIÈRE SÉANCE, LE CONSEIL, APRÈS DISCUSSION ET À L'UNANIMITÉ, A OPTÉ POUR LA MOTION SUIVANTE :

DANS LA NUIT DU 8 AU 9 JUIN, PLUSIEURS HABITANTS DE NOTRE COMMUNE ONT ÉTÉ VICTIMES, CERTAINS POUR LA TROISIÈME FOIS EN 2 ANS, D'ACTES DE VANDALISME CIBLÉS ET PRÉMÉDITÉS. DE GRAVES DÉGRADATIONS ONT VISÉ AUSSI DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ET DES RÉALISATIONS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE.

DE TELS COMPORTEMENTS VISENT À NUIRE, À INTIMIDER ET ENTRAÎNENT UN CLIMAT DE SUSPICION MALSAIN DANS LE VILLAGE.

LE CONSEIL MUNICIPAL CONDAMNE UNANIMEMENT ET AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ CES AGISSEMENTS INADMISSIBLES.

LA DÉMOCRATIE DOIT PERMETTRE L'EXPRESSION DE TOUTES LES OPINIONS PACIFIQUEMENT, DANS UN DIALOGUE RESPECTUEUX DES BIENS ET DES PERSONNES.

Ces méthodes d'intimidations et de menaces rappellent malheureusement une époque de notre histoire que l'on pensait révolue.

Pour ma part, j'ai toujours essayé d'être attentive aux récriminations de nos concitoyens. J'insiste pour dire que je reste en permanence à la disposition de chacun et qu'il est temps que notre village retrouve calme et sérénité.

Mairie

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 ET BUDGETS PRIMITIFS 2012

COMpte ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2011

Dépenses de fonctionnement : 500 872.76 €
Recettes de fonctionnement : 678 686.14 €
Dépenses d'investissement : 190 830.87 €
Recettes d'investissement : 370 003.85 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2011

Dépenses de fonctionnement : 126 762.86 €
Recettes de fonctionnement : 155 351.34 €
Dépenses d'investissement : 329 573.28 €
Recettes d'investissement : 461 925.26 €

BUDGET PRIMITIF BUDGET COMMUNAL 2012

Dépenses de fonctionnement : 598 590 €
Recettes de fonctionnement : 705 772 €
Dépenses d'investissement: 374 664 €
Recettes d'investissement : 558 873 €

BUDGET PRIMITIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2012

Dépenses de fonctionnement : 228 905 €
Recettes de fonctionnement : 228 905 €
Dépenses d'investissement : 339 583 €
Recettes d'investissement : 439 583 €

Les taux votés pour 2012

Taxe d'Habitation : 14.22% (13,97 % en 2011)
Taxe Foncière Bâti : 8.00% (7.50 % en 2011)
Taxe Foncière Non Bâti : 52.43 % (inchangée)
Taxe CFE : 24.93 % (inchangée)

AVIS DE DÉCÈS :

Mr Daniel MAURENT décédé le 9 juin 2012

Mme Paulette PICHON, née CHABANEL,
décédé le 12 juin 2012

Sincères condoléances aux familles

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Le cabinet Beaur a présenté en Conseil le résultat de l'étude de l'entrée Nord du village (zone de retournement du bus scolaire, entrée du village, parking, aménagement de la route, second parking et aménagement terrain de jeux). Vu le coût, 5 phases seront probablement nécessaires.

Le cabinet a ensuite présenté l'étude sur le centre-village, les réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales), terrassement voirie et l'aménagement des espaces publics.

RAPPEL

Tarif estival de l'eau (du 01/07/2012 au 31/09/2012) : 2.50 €/m³

PARTICIPER À LA CÉRÉMONIE

Comme chaque année fin août, **le dimanche 26 août à 11 h**, nous vous invitons à participer à la cérémonie commémorative de l'anniversaire des combats des résistants de Grignan - Venterol - Nyons de la deuxième guerre mondiale. Elle aura lieu devant la plaque du souvenir, posée sur la ferme Durand à Novézan.

AVIS DE NAISSANCE :

Capucine, Margot POULET née le 26 mars 2012 à Montélimar fille de Pierre et Elisabeth

Lony, Cyril PAYS né à Montélimar le 10 juin 2012

Félicitations aux parents !

LE BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain Bulletin

Lundi 10 septembre : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

BILAN DES TRAVAUX REALISES PAR LA MUNICIPALITE DE 2009 A 2011

Ceci pour vous donner un aperçu sur les dossiers traités par les élus en dehors du fonctionnement habituel d'une mairie.

ANNEE 2009

- Validation et instauration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du DPU (Droit de Préemption Urbain)
- Achat de terrains et de la ferme dite « Marcellin » et étude du projet de lotissement communal, Hameau des Estangs
- Création d'un abri-bus à Novézan
- Réorganisation administrative en mairie
- Travaux divers d'entretien des bâtiments communaux (pose filtres sécurité et solaire en mairie et à l'école, installation ventilation cantine, réfection toitures de la mairie et de l'école, réfection cheminée mairie, réfection porte de la chapelle Ste Perpétue, réfection toiture du temple, réparation main courante école et temple)
- Création d'un columbarium au cimetière de Novézan
- Raccordement du quartier de la gare au réseau d'assainissement communal
- Mise en place d'un système de transmission téléphonique pour gestion des réservoirs
- Achat d'un mobile pour astreintes

ANNEE 2010

- Mise aux normes électriques et installation d'un coffret forain pour fête votive.
- Réhabilitation d'un bâtiment communal et création d'un logement social (Duplan)
- Vente des captages situés au camping à Mr WAGNER et Mme FONTAINE
- Achat du terrain à Mme IMBERT dans le cadre du projet d'aménagement du village
- Etude du projet d'aménagement du village : choix du cabinet CAP TERRE et étude préliminaire
- Achat de jeux extérieurs pour le futur terrain de jeux (1^{ère} partie)
- Achat de matériel de signalisation et de voirie

- Achat de matériel informatique et vidéo (mairie et école par participation financière)
- Mises aux normes électriques de bâtiments communaux (mairie, salle polyvalente, logement Duplan)
- Mise aux normes des règles d'hygiène et de sécurité liées au personnel : aménagement du local réglementaire, formation du personnel
- Achat de mobilier et matériel pour l'école et la cantine
- Travaux d'entretien des bâtiments et extérieur de l'école
- Suite et fin des travaux de raccordement du quartier de la gare
- Réfection vidange réservoir Château Ratier
- Installation raccordement électrique Château Ratier
- Remise en fonction et installation système UV de traitement de l'eau de la source de Grieux
- Recalibrage canalisation eau Combe de Sauve
- Dossier zonage assainissement communal : enquête publique

ANNEE 2011

- Etude préliminaire de l'aménagement du village
- Cession du terrain par Mme NIEL à Novézan et travaux d'élargissement de la voie communale à Novézan
- Achat d'une parcelle à Mr CHAUDERON sur laquelle est située la station de relevage de Chapelus
- Installation d'un mur de pierres parking de la mairie et de l'école
- Mise aux normes de l'électricité Bistrot de Venterol
- Installation portique déchetterie
- Aménagement d'un terrain de sports près de l'école
- Réfection façade sud de l'église de Venterol
- Réfection façade de l'église de Novézan
- Réfection porte clocher église de Venterol
- Installation portail école



- Réfection des menuiseries du bistrot de Venterol ainsi que du logement
- Achat de jeux extérieurs pour enfants (2^{ème} partie)
- Réfection de murs (assèchement suite remontées capillaires) à l'école
- Changement du standard de la mairie
- Travaux d'éclairage public (entrée nord)
- Travaux de voirie : taille et traitement des arbres (entrée nord, place du château, mairie)
- Achat terrain pour station de relevage de Novézan
- Les Estangs : tranche 1- réalisation de l'extension de la canalisation d'eau potable au hameau.
- Pont de Novézan : déplacement de la canalisation d'eau potable
- Poste de relevage Chapelus
- Projet d'aménagement du village : choix d'un cabinet d'études (BEAUR) et travail sur projet de réhabilitation des réseaux humides du village (eau, assainissement et pluvial)
- Les Estangs : tranche 2- raccordement de la canalisation au hameau des Estangs
- Les Estangs : étude sur réalisation d'un lotissement de 8 lots sur parcelle communale
- Participation financière à la construction de la nouvelle station d'épuration de Nyons (commune de Venterol raccordée partiellement)
- Mise en place de la taxe de séjour

PROJETS DES TRAVAUX EN 2012

Lors du vote des budgets le 2 avril dernier, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Projet de l'aménagement du village : finalisation du projet, inspection télévisée des réseaux,
- Aménagement du terrain de sports près de l'école : finalisation et installation des jeux
- Numérotation des voies communales
- Etude sur création d'un lotissement quartier St Jean
- Réfection des huisseries (portes et fenêtres) de la mairie et de la salle des fêtes
- Sécurisation du bâtiment du Temple
- Etude de l'aménagement d'un local technique dans village

- Installation climatisation dans boulangerie
- Travaux de voirie : mise en valeur du village avec intervention d'un jardinier paysagiste (financement par la taxe de séjour 2011)
- Restauration banrière St Michel
- Etude des projets déposés pour « devenir » de la ferme Marcellin
- Achat matériel service technique
- Achat panneaux pour élections
- Les Estangs : division par géomètre de la parcelle communale et vente des 8 lots, réalisation d'un chemin communal, inspection télévisée de la nouvelle canalisation d'eau potable, raccordement des habitants du quartier à la canalisation, création des divers réseaux (électriques, assainissement....)
- Mise en place d'un surpresseur source de Grieux
- Les Echirons : réfection de la canalisation d'eau potable
- Etude de sol en vue de la création d'une zone urbanisable quartier St Jean

Un budget de 187 000 euros a été voté pour la réalisation de ces travaux sur le budget communal, sachant que 67 500 € proviennent des résultats d'excédents antérieurs de 2011, et permettront de financer les projets 2012.

Un budget de 297 321 euros a été voté sur le budget de l'eau pour la réalisation des travaux, sachant que 125 767 € proviennent également des résultats d'excédents antérieurs de 2011 et permettront de financer les projets 2012.

D'autres dossiers restent d'actualité, mais ne sont cependant pas inscrits, car les élus effectuent dans un premier temps de nombreuses démarches pour obtenir des subventions auprès de divers organismes pour diminuer le coût global des projets. Une réponse ou un accord peut prendre plusieurs mois voire une année. Ces dossiers sont donc étudiés par les élus au fur et à mesure de la réception de nouvelles informations.



La vie de la commune

PARCOURS ARTISTIQUE ET CONVIVIAL DANS VENTEROL

« Une palette de couleurs, de matières, de senteurs et de saveurs... »

Les **samedis 21 juillet et 11 août 2012**

Entrez dans Venterol, saisissant petit village aux ambiances multiples et variées où les maisons de pierre se déroulent autour d'un campanile en fer forgé.

Entrez dans Venterol et ses hameaux de Novézan, les Estangs...

Flânez toute la journée dans le village et ses alentours :

- En matinée sur le petit marché de producteurs locaux, place du village.
- De **10 h à 18 h** chez les artistes et artisans exposant chez eux, dans leur atelier, leur cour, terrasse ou jardin,
- Visite découverte patrimoine avec l'association l'APAVEN.

Déambulez dans les ruelles, les chemins.

Prenez le temps d'une pause à l'ombre d'une tonnelle, dans les expos, sur la terrasse du bistrot de pays, au restaurant ...

Savourez l'instant, découvrez des lieux authentiques, des gens passionnés.

Un plan détaillé du village comportant les lieux d'exposition vous sera remis au point d'accueil au bistrot de pays, sur la place du village.

Pour faciliter votre balade, des bannières aux couleurs de l'événement jalonnent le parcours.

- possibilité de se restaurer, de se désaltérer sur place, terrasses ombragées,

En cas de mauvais temps, ces journées sont annulées.

Contact Odile Touillier : 06 42 75 58 71



LES PATTES EN L'AIR

Les samedi 2 et dimanche 3 juin, les Venterolais étaient conviés à un magnifique spectacle de danse contemporaine - et un peu africaine - , le gala de fin d'année de notre école de danse « Les pattes en l'air ».



Ces deux spectacles, qui réunissaient une quarantaine de danseurs et de danseuses répartis en 4 groupes (les 4 - 6 ans, les 6 - 10 ans, les ados et les adultes) avaient pour thème principal « Les Voyages », chaque groupe assurant une chorégraphie d'environ une demi-heure. Décor et accessoires, beaux et originaux, avaient été fabriqués par les élèves participants.

Les danseurs et danseuses furent longtemps ovationnés, dans une ambiance enthousiaste et chaleureuse, par un public local réunissant jusqu'à 4 générations ! Cette manifestation a prouvé à l'évidence qu'il y a, à Venterol, une jeunesse nombreuse et talentueuse, dirigée par la professeur de danse Lilianne Lewi qui, ayant déménagé, est malheureusement obligée d'arrêter son enseignement sur le village. De ce fait, l'ambiance était encore plus intense que les années précédentes. Nous remercions vivement Lilianne pour tout le plaisir et le savoir-faire qu'elle a apportés aux danseurs en herbe ou confirmés et aux spectateurs. Heureusement, la continuité sera probable avec une nouvelle professeur venant des Pilles. Alors, vive « Les Pattes en l'air » !



La vie de la commune

REPAS DU 13 JUILLET

Pour la quatrième année consécutive, le Café de la Poste organise la Fête nationale du 14 juillet, **le vendredi le 13 juillet** au soir, avec son barbecue géant sur la place Sabarot.

Prix : 15 €/pers.: Grillades, 1 boisson et 1 dessert.

Début des festivités : 19 h30

La réservation est indispensable et définitive seulement après paiement. **Dernier délai d'inscription et paiement : le dimanche 8 juillet.**

Pour tout renseignement se référer au Café de la Poste, téléphoner au 04 27 60 90 01, ou au Bistrot de Venterol.

LES 17, 18 ET 19 AOÛT : VENTEROL EN FÊTE !

Venterol sera en fête **les 17, 18 et 19 août** prochain. On retrouve cette année encore un programme haut en couleur, avec dès vendredi, le concours de boules « Challenge du Bistrot de Venterol » à **14 h30**. La soirée se poursuivra avec trois concerts gratuits, pour une programmation variée placée sous le signe du rock et de la fête, avec notamment les Fritz Kartofel.

Samedi 18, on commence par le concours de boules en doublettes montées. Comme chaque année, Raymond électrisera l'apéro, puis ce sera au tour des illuminations du clocher, avant le grand bal avec le retour du groupe Song Family, qui revient enfin à Venterol avec après deux ans d'absence.

Dimanche 19, la journée sera réservée aux habitants du village, pour le désormais traditionnel concours de boules, placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Durant les trois jours de fête, on retrouvera bien sûr la fameuse buvette du Comité, une restauration rapide, un coin camping pour dormir sur place, un parking surveillé vendredi et samedi soir, et peut-être d'autres surprises.... Retrouvez très bientôt le programme complet sur le site du Comité des Fêtes sur www.venterol.org.

RÉCITAL DE PIANO

Un récital de piano sera donné par Francesco Attesti, organisé par le Lion's Club, **le 3 août à 20 h30** place Belle Viste à Novézan

Entrée 25 euros (apéritif, récital, buffet)

EXPOSITION

L'ANACR organisera à Venterol, salle du conseil, une exposition sur la résistance **du 11 au 15 août**.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 15 août, une cérémonie commémorative aura lieu au monument au morts avec dépôt de gerbes à **17 h15**

CONCERT « RURAL CAFÉ »

Pour la 4^{ème} fois, l' APAVEN et la Galerie Ombre et Lumière organisent un concert devant la Galerie, le **8 juillet 2012 à 20 h30**.

Cette année c'est le groupe ardéchois « Rural café » qui est invité.

En suivant la draille... des chansons et musiques du Vivarais et du Dauphiné, les musiciens et chanteurs déjà bien connus des Festivals et places de villages, nous entraîneront à la découverte d'un pays imaginaire où se mêlent douceurs occitanes et brumes celtes, influences orientales et jazzy.

Prix 10 €
www.ruralcafe.com/

LE PETIT MARCHÉ DE VENTEROL

Ça y est ! Le petit marché a recommencé ! Les fidèles sont là, des nouveaux aussi, mais il nous manque quelques fruits et légumes. Donc si vous avez des surplus de potagers ou de vergers, n'hésitez pas à venir un samedi matin participer à la vie du village, vous êtes les bienvenus !

GALERIE « OMBRE ET LUMIÈRE »

Exposition ANGELIQUE, l'art du carré-isme
du 5 août au 16 septembre 2012

Je vous invite au vernissage **le samedi 4 août** à partir du 17 h

Mariette Reinhard

GYM EN BARONNIES

Chaque mercredi, de 18 h30 à 19 h30, salle des fêtes de Venterol, à partir **du 12 septembre**. Entretien et remise en forme, relaxation, stretching pour tous, tarif de 90 € pour 10 séances ou 10 € la séance. Inscription sur place.

ENTRE RÉALISATIONS ET PROJETS, DES NOUVELLES DE L'APAVEN

Le retour de la bannière de l'église de Novézan clôt les interventions de sauvetage et de valorisation du riche patrimoine peint de l'église de Novézan initiées par l'APAVEN.

La dernière action a été la restauration de la bannière de St Michel dont le coût a été complètement pris en charge par l'association avec la participation de la Fondation du Crédit Agricole et du Lion's club). Une manifestation marquera ce retour à l'occasion de la St Michel.

En attendant, la découverte de ce patrimoine pourra se faire cet été dans le cadre des Parcours artistiques prévus les **21 juillet, 11 août** et les **15 et 16 septembre** à l'occasion des Journées du Patrimoine. En dehors de ces dates, les visites se feront à la demande. S'adresser à la mairie.

Suite à une réunion publique, le 16 mars, sur l'avenir du temple et suite à l'assemblée générale du

30 mars, l'APAVEN a choisi de s'engager financièrement pour la rénovation du temple et a fait des propositions à la mairie pour engager, dès 2012, une première phase de travaux qui seraient entièrement pris en charge par l'association. Par la suite et après accord de la mairie, une souscription sera lancée avec la participation de la Fondation du patrimoine, comme cela avait été fait pour Château-Ratier.

Nous vous rappelons le concert du **8 juillet à 20 h30**, sur la placette au chevet de l'église, en collaboration pour la 4^{ème} année avec la Galerie Ombre et Lumière. Cette année nous accueillerons le groupe ardéchois « Rural café ».

L'association remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont associés et s'associeront à ses actions et souhaite que le projet du temple soit un projet fédérateur pour la commune.

L'ASSOCIATION VENTEROLAISE DES AMIS DE LA MUSIQUE SE REMET EN ROUTE !!

L'AVAM qu'est ce que c'est ?

C'est une association qui a été créée en 1973 autour de l'enseignement de la musique mais qui est restée en mode veille ces quelques dernières années. Aujourd'hui, une bande de Venterolais de tout âge est prête à s'investir pour la faire rebondir autour d'un but commun : promouvoir plus de musique, de culture et d'arts pour petits et grands au village !

Pour 2012, des projets basés sur une demande et des envies sont en route :

- une chorale d'adultes les mercredis soirs tous les quinze jours à partir de mi-septembre,
- une chorale d'enfants les mardis, après l'école à partir de Toussaint.

Ensuite il y a des projets « en projet » :

- la mise en place de cours de guitare s'il y a suffisamment d'inscrits,
- des concerts de styles divers, des spectacles,
- des sorties musicales et artistiques.

Si cette remise en route vous intéresse, vous pouvez embarquer avec nous et nous soutenir à travers une adhésion !

Cette dernière vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels lors des évènements et vous contribuerez à la concrétisation des projets.

Toute idée, suggestion et proposition sont les bienvenues !

N'hésitez pas à nous solliciter de vive voix ou encore par mail (avam.venterol@gmail.com.)

Le bureau est composé de : Marie-Françoise A, Odile T, Dany LB, Agnès G, Chantal V, Julie MH, Henry F, David G.

La vie de la commune

Nos « MERCREDIS DE VENTEROL »

Pour Pâques, notre chasse aux œufs a dû être annulée au dernier moment à cause d'une belle averse une demi-heure avant que la chasse ne commence !

Mais, comme à quelque chose malheur est bon, le trésor a pris patience et, le mercredi 2 mai, par une journée ensoleillée, environ 25 enfants et 15 adultes se sont lancés dans la chasse aux œufs. Petits et grands, de lieu en lieu, d'énigme en énigme sont arrivés jusqu'aux cerisiers sous l'école pour ensuite se régaler avec le Trésor très chocolaté !



BALADE GÉOLOGIQUE

Balade découverte du mercredi 13 juin : aller/retour de Venterol à Novézan. C'est pour une excursion sur les sentiers de la commune qu'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées autour d'un puits de science : monsieur Georges Truc. Cet ancien professeur en hydrogéologie à l'université de Lyon nous a fait voyager au travers des millénaires. Nous avons quitté les safres des anciennes plages de Venterol d'il y a 18 000 ans, en empruntant le chemin du Tomple, donnant l'occasion à André Peloux et à Jacqueline Veilhan de nous expliquer l'usage historique de cette voie royale. Le groupe s'est ensuite dirigé vers le quartier du Serre-long pour gravir la crête de « poudin-



gue ». Non, ce n'est pas un gâteau anglais, c'est cette roche constituée de galets recimentés, transportés par la Sauve à une époque où le débit était très fort.



Après deux heures de course, le groupe a réalisé qu'il ne pourra pas effectuer le dernier détour jusqu'au Château Ratier et nous sommes donc rentrés par la route pour partager l'apéritif offert par la mairie. Nous espérons vivement que M. Truc pourra revenir pour un deuxième tour le long de la Combe de Sauve ou pour une conférence plus théorique mais toujours passionnante durant l'hiver prochain.

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Pour clôturer la saison des Mercredis, nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 25 juillet à 20 h** au nouveau terrain de jeux « Les Cerisiers » sous l'école, pour une auberge espagnole. Chacun apportera un plat à partager et de quoi boire. Il y aura quelques tables et chaises mais emmenez vos couverts et de quoi vous asseoir par terre si vous préférez. L'apéritif vous sera offert par la mairie. Croisons les doigts pour qu'il ne pleuve pas !!! Et : amenez surtout la bonne humeur pour une soirée chaleureuse et gourmande sous les arbres de Venterol.

Et après l'auberge espagnole, pause estivale oblige, nous vous donnons rendez-vous pour le mois d'octobre.

Entretien avec Thierry BORASCHI

chauffeur de taxi

C'est une personne affable et tranquille qui m'a accueilli dans sa maison de Novézan, où il habite avec sa famille depuis une douzaine d'années. Le long de la route le paysage est parsemé de coquelicots. Cela donne envie de rouler...

Le Bulletin – Il y a un an, vous avez entrepris d'embrasser le métier de chauffeur de taxi avec un enthousiasme évident.

Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Thierry Boraschi - J'ai d'abord travaillé à Nyons, dans un commerce de Pièces automobiles et puis j'ai changé de métier car j'aime rouler et j'apprécie beaucoup le contact avec les gens. Je crois que ce sont de bonnes raisons.

Le Bulletin - Comment se préparer à un tel projet ?

Thierry B. - Le dossier s'est organisé normalement, mais avant tout, il faut se préparer pour un diplôme spécifique à notre profession, qui comprend la culture générale, pas mal de géographie de la France et du département de la Drôme, le brevet de secourisme, les problèmes de sécurité en cas d'agression, de la gestion, etc etc, bref un diplôme d'un niveau assez solide. Après quoi vous devez obtenir encore une licence du Maire, celui de Rousset-les-Vignes en ce qui me concerne.

Le Bulletin - Et pour vos investissements ?

Thierry B. - Un véhicule en parfait état, fiable et confortable, un taximètre (appareil très sophistiqué et onéreux), un téléphone !

Le Bulletin - On peut se faire une petite idée des tarifs ?

Thierry B. - Ils sont très officiels et fixés chaque année en janvier par la Préfecture.

Prix du kilomètre en journée, en cas d'aller/retour 0,88€ et la nuit 1,32€. Si on retourne à vide, de jour 1,76€ et la nuit 2,64€. A cela on peut ajouter des sommes minimales pour la prise en charge, les bagages, une 4ème personne.

Le Bulletin - Les avantages et les inconvénients de ce métier ?

Thierry B. - Comme je disais déjà : le plaisir de rouler et de rencontrer des gens ; une certaine liberté. Bien sûr, il faut rester disponible 24h/24, ce que je ne ressens pas encore comme une contrainte.

Le Bulletin - Qui sont vos clients ?

Thierry B. - Surtout des personnes âgées et des touristes. Dans une moindre mesure, des gens qui sortent des boîtes de nuit ou qui ont participé à des repas, des rencontres plutôt arrosés. On m'a appelé pour conduire des personnes au bureau de vote,

pour aller au supermarché, parfois j'aide les gens à monter leur courses dans l'appartement...

Le Bulletin - Quel style de conduite adoptez-vous ?

Thierry B. - Je conduis toujours en souplesse, pour deux raisons : le client a besoin de confort et de confiance, mais aussi parce que cela permet de faire des économies de carburant. A titre d'exemple, je consomme moins de six litres aux cent kilomètres.

Le Bulletin - Et vous parlez avec les clients ?

Thierry B. - Certes, il faut sentir comment sont les gens. Mais oui, j'aime lorsqu'on établit un conversation.

Le Bulletin - Quel est le rayon de vos courses ?

Thierry B. - Cela se situe entre Montélimar et Avignon, disons 60 km.

Le Bulletin - Quel est l'avenir de votre profession ?

Thierry B. - Un avenir qui va grandissant, car il y aura de plus en plus de personnes âgées qui auront besoin de nous.

Le Bulletin - Un mot sur Novézan...

Thierry B. - Je m'y plais beaucoup : de plus, dans mon quartier, on jouit d'un microclimat avec peu de mistral !

Mike Baker

Notre Eau

Pas plus de 2,5 % de l'eau du Monde est potable et seulement 40 % de cette eau est utilisable directement par les humains - sauf si elle passe par une distillation. Le Secrétaire Général des Nations Unies a dit qu'il y a suffisamment d'eau pour tout le monde - à condition que nous la maintenions propre, que nous l'utilisions judicieusement et que nous la partagions équitablement. Cependant, pour beaucoup de personnes dans les pays « en développement », les Nations Unies ont un programme qui prévoit de fournir au moins 25 litres par jour par personne. Actuellement, il y a des millions d'êtres humains qui ont des difficultés à obtenir au moins 5 litres par jour par personne et souvent cette eau n'est pas de bonne qualité. Le problème majeur est que la population mondiale a augmenté par un facteur de 3 pendant les 100 dernières années alors que l'utilisation d'eau a augmenté par un facteur de plus de 6. La population continue d'augmenter mais la quantité d'eau reste stable... et dans beaucoup de régions du monde, les nappes

phréatiques baissent jusqu'à 3 mètres par an en raison de pluies insuffisantes pour maintenir les niveaux d'eau. Par conséquent, les forages doivent être de plus en plus profonds.

Pourquoi les grandes civilisations, tel que l'Égypte (le Nil) ou la Mésopotamie (l'Euphrate) se sont-elles développées au bord des fleuves ? Pas seulement parce qu'il y avait de l'eau à boire mais aussi parce que les fleuves transportaient les eaux usées. Exception faite pour la civilisation romaine qui a atteint un plus haut degré d'approvisionnement d'eau par les aqueducs. Avec l'augmentation des populations dans les grandes villes modernes comme Paris ou Londres, les fleuves ont reçu tant d'eaux usées qu'il a été interdit de s'y baigner et qu'il est devenu nécessaire de les traiter à cause des mauvaises odeurs.

Et Venterol ? Pourquoi le village se trouve t-il où il est ? Parce qu'il y a de l'eau ! Concernant la Combe de Sauve, chaque ferme a sa source parce que les anciens cherchaient une source avant de construire leur maison. Mainte-

nant, grâce au réseau d'adduction d'eau, cela est devenu moins essentiel.

En France, en général, environ 70 % de l'eau est utilisé par l'agriculture, 20 % par l'industrie et seulement 10 % est consacré aux besoins domestiques. Et pour l'eau domestique environ 35 % est utilisé pour nous laver, 30 % pour les WC, 25 % pour le nettoyage et la lessive et environ 10 % pour la cuisine.

Et comment les Venterolais, utilisent-ils l'eau ?

Personnellement, j'ai essayé d'utiliser le minimum d'eau pendant 24 heures et, sans compter le nettoyage, la lessive, le lave vaisselle, l'arrosage des plantes et en prenant une douche rapide, j'ai utilisé 5,4 l. d'eau dans une journée.

Qui peut faire mieux ?

66
il y a des millions d'êtres humains qui ont des difficultés à obtenir au moins 5 litres par jour par personne

Mike Baker, rédacteur d'articles scientifiques depuis 1955 et toujours en activité.